

Les Cahiers des Dix. Numéro 13. Montréal 1948 [décembre. En frontispice, reproduction d'un portrait d'Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947). Photo Albert Tessier]. 316 pages. Trois portraits, deux cartes, un plan. 24 x 18.5 cm

Marie-Claire Daveluy

Volume 3, numéro 3, décembre 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801583ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801583ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daveluy, M.-C. (1949). Compte rendu de [*Les Cahiers des Dix*. Numéro 13. Montréal 1948 [décembre. En frontispice, reproduction d'un portrait d'Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947). Photo Albert Tessier]. 316 pages. Trois portraits, deux cartes, un plan. 24 x 18.5 cm]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3(3), 453–461. <https://doi.org/10.7202/801583ar>

Les Cahiers des Dix. Numéro 13. Montréal 1948 [décembre. En frontispice, reproduction d'un portrait d'Édouard-Zotique Massicotte (1867—1947). Photo Albert Tessier]. 316 pages. Trois portraits, deux cartes, un plan. 24x18.5cm.

Sommaire: Préface, par Monseigneur Olivier Maurault, P.D., P.S.S.—*Edouard-Zotique Massicotte*, par le même. — *Au berceau de la Colombie britannique*, par le même. — *Les Origines de Montréal*, par Aristide Beaugrand-Champagne. — *Le Roi s'en mêle...*, par l'abbé Albert Tessier. — *Vers notre premier parlement*, par Léo-Paul Desrosiers. — *Clubs et sociétés notoires d'autrefois*, par Victor Morin. — *Les trois abbés Harper*, par Raymond Douville. — *Un industriel canadien-français, Charles-William Carrier (1839—1887)*, par Pierre-Georges Roy. — *Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique*, par Jean Bruchési. — *Une querelle de paroisses en 1805*, par Maréchal Nantel. — *Généalogie et généalogistes au Canada*, par Gérard Malchelosse.

En recevant l'annuel *Cahier des Dix*, j'avoue le lire, d'abord avec la curiosité un peu nonchalante du lecteur moyen. Je ne suis aucun ordre. Je ne formule aucune critique. Je réagis à peine. Je m'intéresse tout simplement aux récits de compatriotes qui savent beaucoup de choses qu'on ignore. Au fond, je me doute que ce contact spirituel sera profitable. Tout passif qu'il soit, le rôle de lecteur ne laisse pas d'être enrichissant. Le lecteur, c'est celui qui reçoit, qui assimile les assertions d'un homme instruit. S'il n'est pas un critique de carrière ou un contradicteur par tempérament, ce lecteur voit volontiers du même angle que l'auteur. Il lui est reconnaissant de stimuler sa pensée, d'exprimer une opinion qu'il pourra utiliser. En sa présence pourquoi, par ailleurs, se montrer rétif au lieu d'être accueillant? Sur les chemins du savoir, il est un anonyme parmi la foule. Il constate avec tous l'avance considérable de cet interlocuteur dont le flambeau fulgure. Toutes

choses excellentes, en somme. C'est le ton fraternel de celui qui sait beaucoup à celui qui sait peu.

Mais au plaisir de lire avec cette docilité confiante, succède, pour certains, la tâche d'y aller voir d'un peu plus près, d'analyser son divertissement intellectuel, de juger de la valeur des sources où l'on a puisé, de douter, ou de convenir, *preuves en main*, de l'autorité du Maître. Deuxième phase moins agréable, certes, que la première. Elle représente quelques efforts. Il faut parler à bon escient et refouler ses préférences personnelles. Mais paix aux critiques sincères. Ouvrons le *Cahier des Dix*. Reprenons-en les textes avec un intérêt accru qui se surveille. On ne se montrera pas sans un peu d'exigence devant des auteurs soucieux d'érudition, de vues synthétiques, et même du principe de la causalité en histoire.

La préface est signée, une fois de plus, par l'aumônier du groupe. Monseigneur Maurault réussit bien ces présentations qui ne sacrifient rien d'essentiel et n'économise que les mots. Puis, le prélat, en bon portraitiste, trace d'une touche exacte, l'image d'Édouard-Zotique Massicotte. Il revit sans emphase, en sa vérité discrète et sympathique, le vieil archiviste qui eut la hantise de notre passé. Du reste, quand un des Dix vient à disparaître, neuf autres survivent pour en fixer le souvenir. Mgr Maurault a consenti à rappeler, au nom de tous, ce confrère au bon sourire, gardien érudit des Annales de Ville-Marie. Enfin, dans un essai d'histoire provinciale, Monseigneur nous entretient de la Colombie britannique à son berceau. Toujours discret quant à la forme, Monseigneur devient prolix en développant son sujet. Il accumule les faits et les personnages; il craint de n'en pas dire suffisamment sur ce qu'il appelle, à la suite de M. Joseph Dansereau,¹ "notre marche française d'outre-rocheuse". Ces renseignements dont nous ne songeons pas à nous plaindre, semblent venir d'une source inépuisable. Si le prélat avait résolu, pour donner pleine autorité à son étude, de dresser la bibliographie de son sujet, nous aurions en mains des sources précieuses, manuscrites et imprimées. Comment ne pas le regretter? Les travaux sur la province que baigne le Pacifique sont peut-être plus nombreux qu'on le croit. Soyons assurés que des articles substantiels en langue française sont très rares. Monseigneur, en outre, a le bon goût de nous offrir la reproduction du portrait de Mgr Modeste Demers, premier évêque de Victoria (Ile de Vancouver), attribué au peintre canadien, Antoine Plamondon, vers 1847. J'avais vu ailleurs les traits du vieil évêque. Je ne saurais regretter qu'on leur substitue ceux d'une œuvre vraiment artistique. M. Gérard Morisset consent, rappelons-nous, à ce qu'on rapproche certains portraits de Plamondon, de ceux d'un Philippe de Champagne.² Monseigneur Demers fut un admirable pionnier de l'Ouest canadien. Ce missionnaire introduisit un jour l'imprimerie dans ces régions, se faisant journaliste pour la plus grande gloire de Dieu, aux côtés d'un exilé de la France, le comte Paul de Garro. Aegidius Fauteux, dans son ouvrage rarissime: *l'Introduction de*

1. Professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

2. Gérard Morisset, *Coup d'œil sur les arts en Nouvelle-France* (Québec, 1941), 73.

l'imprimerie au Canada (Montréal, 1930), avoue en citant un trait savoureux, que dans l'Ouest, ce sont des mains épiscopales qui ont, les premières bien souvent, encre des formes et manié des presses. Monseigneur Demers et à sa suite, Messieurs Faraud, Grandin, Grouard, héroïques oblats de Marie Immaculée, possédaient le sens pratique des vrais missionnaires. Seul importait pour eux de répandre vite et bien la *Bonne Nouvelle*. *Au berceau de la Colombie britannique* ne manque ni d'ampleur, ni de vision. Il arrive à son heure. Monseigneur nous révèle en terminant quels espoirs de survivance française nous pouvons y observer en ces dernières années.

M. Aristide Beaugrand-Champagne a-t-il voulu secouer l'apathie de certains lecteurs, en examinant sous des aspects inattendus la question connue: *les Origines de Montréal*. Car tel est le titre de son travail qui révèle si peu ses intentions. Mais l'archéologue apparaît vite, et l'an 1642 s'offre comme la date de la *troisième tentative de colonisation* dans l'île de Montréal. Cartier, qui ne s'y hasarda point, Roberval et Champlain qui s'y résolurent, sont évoqués avec des documents qui éclairent leur action. Naturellement, M. Beaugrand-Champagne, qui exploite l'inconnu, insiste sur les gestes du Marquis de Roberval. "Aucun historien que je sache, déclare-t-il, n'avait fait mention de la tentative de colonisation de l'île, par Roberval, en 1543, avec soixante-dix personnes, tant "gentilshommes et aultres", dont parle le planisphère dressé vers 1550, par le cartographe-prêtre dieppois Desceliers".

Eh bien, l'archéologue ne se trompe point. Ce sont des pages inédites qu'il nous livre sur ce fait de la Renaissance. Nous devenons attentifs, et notre confiance se justifie à mesure que se succèdent les pièces d'archives et les plans. L'interprétation s'enveloppe, du reste, d'une logique serrée; le savant se gare des écueils qu'il voit avant tous. Réussira-t-il, quoiqu'il ne fasse point un pareil appel au sentiment, à nous rendre sympathique, ce dur Marquis, l'oncle cruel de Marguerite Roberval? Il n'a pas une bonne presse chez nous où persiste la légende de la Reine de Navarre. Il se peut que l'histoire fasse échec à la légende et que la préférence que marque Roberval pour le site de Montréal, le rehausse dans notre estime. C'est un Roberval authentique et bien campé que ressuscite M. Beaugrand-Champagne, et c'est le deuxième explorateur de notre île. Mais à quoi attribuer un soudain mouvement d'humeur de l'auteur? A-t-il raison de reprocher à Maisonneuve et à la Société de Notre-Dame, de s'être tournés vers un lieu jugé deux fois défavorable? A vrai dire, que pouvaient savoir de ce choix discutable les membres fléchois et parisiens de la Compagnie de Montréal? Et Maisonneuve, homme de guerre avant tout, est-il sûr qu'il eut son mot à dire sur l'emplacement dont on convint le 15 octobre 1641. Je doute même qu'il se trouvât présent. Il débarque loin de Québec, à Tadoussac, "si tard, dit le Père LeJeune, le vaisseau ayant relâché trois fois en France, qu'il ne saurait monter plus haut que Kébec cette année".³ Si tard? Cela nous conduit

3. *Relations des Jésuites* contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la *Nouvelle-France*. (3 vol., Québec, 1854—1858): I, (1641): 55.

justement au mois d'octobre. Les premiers navires arrivaient au mois de juillet et août et les derniers en septembre.⁴ Tous repartaient en octobre, parfois le trente et un du mois, et même au début de novembre. Puis, comment expliquer le silence du Père Vimont sur Maisonneuve dans le paragraphe relatant l'excursion du 15 octobre 1641? Le supérieur des Jésuites n'y mentionne, outre Montmagny et lui-même, que "des personnes bien versées dans la connaissance du pays",⁵ ce qui n'était pas le cas de Maisonneuve. Quels furent donc ces colons revêtus d'une telle autorité, les véritables responsables? On les chargerait volontiers des péchés d'Israël.

L'article de M. Beaugrand-Champagne se meut ensuite en une revue des anciennes concessions distribuées à Montréal. Chaque colon, chaque lot de ce colon sont désignés et replacés dans leur cadre exact. L'œil du cartographe pénètre tout. Il en est de même dans la localisation des fortifications sous le régime français qui clôt la contribution de l'auteur au *Cahier* numéro treize. Une sorte de palmarès s'établit aux dernières lignes sur le mérite des plans du vieux Montréal, comparés scrupuleusement entre eux. Jacques Viger y triomphe, Jacques Viger, le premier maire de Montréal, qui fut auparavant un inspecteur de la voirie. Titre et fonction qui ne pouvaient nuire à sa science d'archéologue, à ses goûts de collectionneur artiste. Viger aimait cette vie d'action et de pensée qui donnait libre cours à des dons assez divers.

Le Roi s'en mêle... et M. l'abbé Albert Tessier également. Il poursuit avec sa ténacité intelligente une série d'études sur la première grande industrie de l'Amérique du Nord: les forges de Saint-Maurice. Nous aurons ainsi, plus tard, lorsque l'auteur fondra les textes en un seul, une monographie économique d'envergure, bien conçue, vigoureusement menée, avec ici et là des touches littéraires réussies. On y respire l'atmosphère officielle de ces temps. Ce qu'elle eut alors de voilé et d'inexpliqué s'éclaire et de façon définitive. La société de la région qui repasse devant nous, rieuse ou grave, témoigne d'une folle dissipation ou se soucie d'épargne et de soi-disant frugalité. Ironiste, esprit fin, M. Tessier trace dans le *Cahier*, numéro 13, de petits tableaux plaisants. Les documents étoffent ses fonds de toile. "A l'été de 1752,⁶ écrit-il, le 27 juillet, l'inspecteur Franquet arriva aux Trois-Rivières... Au sommet du Platon, "extrêmement élevé" se tenaient les officiels. Les premiers hommages rendus, le gouverneur Rigaud de Vaudreuil conduisit les arrivants à sa résidence. "Y arrivé, conte galamment l'hôte choyé, je fus présenté à Madame son épouse' qui, par parenthèse, est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse". Malgré ses efforts, l'aima-

4. *Ibid.*, I, (1639 et 1640) Aussi le *Journal des Jésuites*, publié, par MM. les abbés Laverdière et Casgrain (Québec, 1871), passim.

5. *Relations des Jésuites... op. cit.*, II (1642): 37.

6. Le *Cahier des Dix*, no 13 (Montréal, 1948): 79—80.

7. Elle était née (Louise) Fleury de la Gorgendière et petite-fille de Louis Jolliet.

ble madame Rigaud de Vaudreuil ne réussit pas à émouvoir le palais raffiné de Franquet. "C'est l'endroit où j'ai vécu le plus frugalement", écrit-il... Les estomacs officiels de 1752 se montraient exigeants! Au sortir d'un *dîner frugal* de vingt couverts, arrosé de plusieurs vins à la glace, Franquet prit part à un quadrille digestif, après quoi, commença l'inspection de la ville... Ce quadrille digestif m'apparaît d'une grâce impertinente vraiment amusante! Des figures de premier plan se détachent sans cesse sur le va-et-vient des groupes agissants, des ouvriers dont le flamboiement des forges éclaire l'activité. Mais à ces images succèdent d'austères états de compte. M. Tessier dépouille sans merci devant nous des documents financiers. Nous assistons aux péripéties souvent malheureuses d'une vaste compagnie industrielle. Dans sa dernière étude, l'auteur nous annonce comme jadis à la Cour de Versailles: "Messieurs, le Roi!" Et nous voyons Louis XV devenir maître de l'entreprise des forges, à l'instigation du sage Gilles Hocquart, cet intendant que l'on rapproche avec raison de Jean Talon.

Rude travailleur que M. Tessier, ce prêtre profondément attaché à ce qui touche au coin de terre trifluvien. Apôtre et propagandiste dans sa région et ailleurs, d'un artisanat de bon goût, et qui peut devenir profitable, il parcourt en tous sens et en tout temps sa petite patrie laborieuse qui l'écoute si volontiers. Et nous le voyons, au retour, en ses rares heures de loisir, interroger l'histoire des Trois-Rivières sous tous ses aspects. On pourrait songer à une moins égoïste façon de prendre du repos.

M. Desrosiers connaît bien nos milieux parlementaires. Il en a peint fidèlement l'image durant plusieurs années en sa qualité de courriériste attiré du journal *LE DEVOIR*. Il garda sans doute de cette période de sa vie un souvenir très vif. Les nombreux articles — près de 2,000 — reflétaient bien le sérieux ou la puérité des "debaters" à la Chambre des Communes. Son observation patiente rendait sa vue pénétrante. Il apprenait à connaître profondément les hommes et les motifs de leurs luttes en face des intérêts matériels, ou des principes immuables. On reconnaît du reste à M. Desrosiers des dons de réflexion et de jugement. Il éclaire et nuance bien une question, servi en cela par sa prose châtiée.

Eh bien, les hommes politiques d'aujourd'hui se montrent-ils si différents de ceux d'autrefois? Il est vrai qu'en ces temps éloignés les questions présentaient une gravité et une urgence telles qu'elles forçaient les électeurs à beaucoup de circonspection dans le choix de leurs mandataires. Doit-on croire que rien n'est changé de nos jours? Qu'en pense le clairvoyant Léo-Paul Desrosiers, dont je viens de relire l'étude trop brève sur les causes qui décidèrent de la constitution de 1791? *Vers notre premier parlement* ne manque pas d'à-propos. Cet article permet de mesurer la distance que nous avons parcourue, et de comparer l'état des esprits d'alors avec les nôtres. Une nouvelle évolution dans la vie constitutionnelle du pays est apparue et s'affirme. Je souhaite que M. Desrosiers ne nous ait donné là qu'une tranche de son travail tout proche des événements. Il lui donnerait ainsi l'ampleur désirable. Nous sommes exigeants, mais la maturité d'esprit et l'expérience

de M. Desrosiers dans le domaine de la haute politique nous incite à lui redonner la parole. Sujet austère à traiter comme à entendre, mais sujet vital et qu'il faut imposer à nos méditations actuelles.

M. Victor Morin s'est toujours beaucoup intéressé aux mœurs et aux coutumes d'autrefois. Il a relevé avec entrain et une verve agréable, chaque découverte qu'il obtenait dans ce domaine. De préférence, son choix se tourne vers ce qu'il discerne d'original, de gai, d'inattendu en tout cas, dans les usages des anciens Canadiens, même de ceux d'hier. Dans le dernier *Cahier des Dix*, c'est l'histoire des *Clubs et des Sociétés notoires d'autrefois* qui a tenté sa fantaisie. Son divertissement intellectuel lui paraissant assuré, il a anticipé le plaisir qu'il devienne aussi le vôtre, ce qui n'a pas manqué de se produire. Nous savons gré à M. Morin de vouloir sauver de l'oubli d'aussi pittoresques et souriants récits. L'attitude hiératique de combien de célèbres Messieurs s'en trouve allégée. Les trente pages de l'auteur glissent sous nos doigts. C'est une détente bien accueillie. Sauf ce qui regarde le puissant Ordre de Malte et la Société des Frères du Canada, tous deux fort gênés d'avoir à se ranger aux côtés du jovial Ordre de Bon Temps et des membres du Beef Steak Club, tout nous a paru bien ordonné et rempli d'humour. Nous nous demandons cependant pourquoi M. Morin a traité un sujet vif, spirituel, parfois hilarant, rarement grave, à la façon d'un article d'encyclopédie. Ne se serait-il pas passé de l'ombre d'Aristote? M. Morin nous promet de continuer l'évocation de ces groupements joyeux. Qui ne s'en trouvera satisfait?

M. Raymond Douville remplace M. Massicotte à la Société des Dix. Il est officiellement présenté aux lecteurs dans la préface du dernier *Cahier*. Monseigneur Maurault l'accueille sans cette effusion verbale qui gêne les modestes, mais son mot d'éloge n'en accuse que mieux sa plénitude de sens. L'autorité du jeune maître s'en verra du coup affermie. Que dit Monseigneur? En désignant la première contribution de M. Douville aux *Cahiers: les trois abbés Harper*, Monseigneur remarque: "A la manière dont ces trois biographies sont traitées, on jugera de la *maîtrise* de notre nouveau membre". Saurait-on dire si peu, ni autant? Secret de styliste, ou d'artiste créant une ligne révélatrice. Que dirai-je à mon tour? Je ne puis ni ne veux contredire Monseigneur. Et pourtant, il me faut aussi apprécier... J'ai donc lu, j'ai accompli le sondage littéraire nécessaire, et j'en arrive à ajouter sans concision: M. Douville a solidement charpenté son étude. On dirait que ses quarante-huit pages devraient avoir une autre destination. Elles semblent une œuvre dont on a condensé pour l'instant les pages. La prose est abondante, mais pas du tout elliptique. Elle coule de source. Elle se dirige sans effort ni obscurité vers ses ultimes conclusions. Le journaliste de carrière qu'est M. Douville a l'habitude d'écrire sans beaucoup raturer. Son vocabulaire est fourni et sert fidèlement un don remarquable de composition. Et puis, M. Douville est Trifuvien tout comme M. l'abbé Tessier qui le prise beaucoup. Ils veillent si bien tous deux sur les gloires éclatantes ou

modestes de leur région. C'est une tâche louable enfin que s'est imposée M. Douville en tirant cette fois de l'ombre, trois figures d'apôtres de second plan, tenaces et créatrices, elles aussi, mais dans une sphère plus restreinte.

Cette année, M. Pierre-Georges Roy nous parle d'un passé peu éloigné de nous. Charles-William Carrier dont il retrace la vie, naissait vers le milieu du dix-neuvième siècle. Ses arrières-petits-fils vivent parmi nous; nous les croisons à l'occasion sur notre route. Quelques-uns auraient pu connaître cet aïeul, s'il eût prolongé une carrière qui compta à peine trente ans. Mais quelle carrière! M. Roy la raconte avec une verve saisissante. Est-ce parce qu'il s'agit d'un Lévisien, d'un des fils distingués de la petite ville qu'il vénère? Ou bien ce quelque chose d'achevé que possède la brève existence de M. Carrier l'a-t-il ému au point de n'en pouvoir taire l'impression? Fierté et sens des valeurs locales, regard profond jeté sur les horizons de sa jeunesse, il y avait de tout cela dans le cœur de M. Roy, le jour où il prit sa plume, afin qu'elle raconte, à sa place, ce que les documents et les souvenirs lui fournissaient? M. Roy n'avait pas vécu durant les jours où Charles-William Carrier honorait sa ville et quintuplait son activité, mais il avait noté, avec ses contemporains, la rayonnante survie de cet Ancien. Ses gestes victorieux dans le domaine économique, pourquoi d'ailleurs en aurait-il cherché les causes? Combien se souvenaient autour de lui du patron qui alliait une bonté merveilleuse à son intelligence créatrice en affaires. Ce modèle d'esprit social, qui avait trouvé en lui-même, en ses ressources spirituelles, le sens de la fraternité chrétienne dont a besoin le monde du travail, fallait-il le laisser s'ensevelir peu à peu dans l'oubli? M. Roy ne voulut point s'y résoudre. Il lui redonna chair et vie en une évocation presque frémissante par instants. Ce Lévisien génial et sympathique le voici qui habite parmi nous de nouveau. Le voici tel que le connurent ses ouvriers si affligés de sa disparition qu'ils prirent le deuil durant trente jours. Ce seul trait est-il assez révélateur?

Et M. Jean Bruchési? C'est un filon prometteur qu'il vient de réperer. Quels entretiens nous pouvons espérer autour de ce rappel d'ombres d'hier? Avec Xavier Marmier, Jean-Jacques Ampère et quelques autres Français, Edme Rameau de Saint-Père se tourna avec émotion vers le Canada, un peu moins de cent ans après la Conquête. Par ses ouvrages et ses séjours parmi nous, il a témoigné combien la fraternité du sang est une réalité; il a prouvé que l'âme d'une race se réveille et vibre où que se rencontrent ses fils d'élite. M. Bruchési écrit avec goût. Il a l'esprit vif. J'ai déjà dit qu'il était académicien-né. Historien, professeur, homme d'État, il agrandit sans cesse le champ de sa vision. Il enrichit, en les comparant, ses observations personnelles. L'époque qu'il fait en ce moment revivre, comptait des Canadiens français d'une supériorité reconnue. Rameau de Saint-Père causait et correspondait avec des esprits et des caractères de sa trempe. Quelques-uns accusaient une originalité peu banale dans l'expression, tel Monseigneur Labelle. D'autres possédaient une finesse, une affabilité qui enchantèrent

sans doute ce fils de France. Je songe à Hector Fabrè et à l'abbé Paul Bruchési.

Je suis sûr que M. Bruchési ne visite jamais en vain les Archives de la Province qui relèvent de son Ministère. Il est certain que le jour où il en sortit, ayant fait lecture de quelques lettres autographes, parmi combien d'autres, signées par Rameau de Saint-Père, il songeait au profit qu'il allait bientôt en retirer. Et non seulement pour lui-même, pour l'historien qu'il demeure avant tout, mais aussi pour ses compatriotes qui voudraient bien le lire. Ses lecteurs, nous le savons, sont nombreux et fidèles. M. Bruchési ne les déçoit pas.

C'est un plaisir de lire un avocat disert exposant quelque fait juridique sortant de la routine. Maître Maréchal Nantel n'est jamais à court dans la matière. Il attribue au hasard d'une découverte le choix de son présent sujet: *Une querelle de paroisse en 1805*. Le flair d'un esprit cultivé sait fort bien trouver seul quelque pièce inédite qu'il soit intéressant de commenter. Les tribunaux sont révélateurs. Les humains qui s'y pressent ne camouflent d'ordinaire ni leurs sentiments, ni leurs attitudes. Le fond des cœurs et des humeurs apparaît. Les intérêts en jeu, la bataille qui s'engage, obligent d'agir en conséquence. La querelle de paroisse que M. Nantel résume avec une compétence qui s'amuse, revêt cependant une apparence un peu plus solennelle que les chicanes habituelles de prétoire. C'est groupe contre groupe qu'on se mesure. C'est d'intérêts religieux qu'il s'agit. C'est autour de grands principes que vient compliquer une légalité plus ou moins comprise pour certains intéressés, que transparaissent, cette fois, les petites faiblesses humaines. Mais il y a davantage dans les pages assez denses de l'auteur: un tableau de vie paroissiale au moment d'une crise que notre tempérament national favorise, et une étude juridique bien menée autour de notre droit paroissial. Le droit sous ses aspects divers dans notre histoire, voilà le domaine où se tient volontiers M. Nantel. Rien de tel comme une tête de juriste pour synthétiser un fait et en saisir le sens général. M. Nantel s'exprime avec clarté, sa dialectique a de la souplesse et une pointe narquoise qui se fait jour parfois dans son humeur, rendent ses communications pleines d'attraits.

La contribution de M. Gérard Malchelosse: *Généalogistes au Canada*, clôt comme à l'ordinaire, le *Cahier des Dix*. Elle concerne une préoccupation et un goût plus que jamais à l'ordre du jour dans notre public. Chacun se montre empressé à dresser la liste de ses ancêtres. Plusieurs croyant la tâche facile s'y sont eux-mêmes hasardés. Ils ont dû abandonner la partie. Il y faut la dextérité et la compétence du spécialiste. C'est une des sciences auxiliaires de l'histoire qui ne s'improvisent point. M. Malchelosse a désiré, je crois, renseigner ses lecteurs sur un sujet qui inquiète par sa complexité, et qu'il connaît à fond depuis longtemps. Il définit donc brièvement ce qu'est la généalogie, en retrace l'histoire et nomme ses fondateurs. Puis, il passe au sujet qu'indique le titre de son travail: *Généalogie et généalogistes*

au Canada. Nous sommes en présence d'une compilation considérable quand les généalogistes canadiens apparaissent. Peu d'auteurs en la matière, Canadiens français ou Canadiens anglais, me paraissent manquer à l'appel. Peut-être M. Malchelosse aurait-il dû ordonner comme on le fait d'ordinaire cette bibliographie remarquable, à la fois analytique et critique. Elle y gagnerait en tout cas, au point de vue de la consultation. M. Malchelosse nous donne quelques aperçus précieux sur la technique de cette science. Il complète ainsi son étude, qui est une vue d'ensemble sur la matière. Rien n'échappe à l'œil inquisiteur et exigeant de M. Malchelosse. Le fondateur des *Dix* doit compter un arsenal imposant de fiches pour établir des travaux de cette envergure. C'est un travailleur consciencieux, patient, en quête d'une information sûre. Il y a profit à le suivre dans ses divers écrits. Il fait œuvre de science plus que de littérature, aimant moins à divertir qu'à rendre de précieux services dans les limites de sa compétence reconnue.

Les *Dix* constituent de plus en plus un groupe homogène en histoire, un corps d'érudits qui nous offre chaque année des études d'ensemble et de détails très poussés. Le treizième *Cahier* s'offre d'une armature soignée de se souvenir de ceux qui firent honneur à notre race quel que soit l'échelon social.

Marie-Claire DAVELUY